

PRALOGNAN-LA-VANOISE

Une vingtaine de bénévoles a participé au ramassage des déchets

Mercredi, plus de vingt bénévoles ont procédé au ramassage des déchets, à l'invitation de la communauté de communes Val Vanoise Tarentaise en partenariat avec la mairie et l'Office de tourisme de Pralognan. La collecte a surtout permis de récupérer des bouteilles plastiques, canettes, bouteilles en verre, mégots, morceaux de luge cassée, emballages de barre de céréales, morceaux de métal, etc. Les enfants ont participé au tri des bouteilles plastiques ainsi que des canettes et à leur dépose dans le conteneur emballages, ainsi que du verre mis dans le conteneur spécifique.



Les enfants sont toujours très volontaires pour collecter les déchets et participer ainsi à la protection de la nature.

F.C

SAINT-BON-COURCHEVEL

Les points abordés durant le conseil municipal

Jeudi soir, en conseil municipal, les affaires financières ont tenu une large place.

C'est Serge Cretin, le directeur des services financiers qui en a fait la présentation. Les différents comptes administratifs et de gestion ainsi que les approbations et budgets supplémentaires des deux exercices ont été approuvés à l'unanimité. À l'issue de sa présentation, le directeur financier a expliqué que les finances de la commune étaient saines, que l'endettement était

tains travaux non réalisés et permettait de financer le centre aqualudique des Grandes Combes. Les 70 M€ de ligne de crédit ne vont sans doute pas être utilisés.

Concernant l'administration générale, Marie-Noëlle Perrier a été désignée titulaire pour représenter la mairie dans la copropriété Padisha, Philippe Mugnier étant suppléant.

Modification dans la liste des représentants des socioprofessionnels au sein de l'Eric Courchevel Tou-

re et Patrick Lepeudry remplacera Bernard Charvin pour les commerçants.

Il a également été question de l'attribution de l'aide de la municipalité aux sportifs de haut niveau.

Ces dotations vont être modifiées avec l'arrivée du couple de danse sur glace junior : Julia Wagret et Mathias Couyras, qui évolue sur le circuit international junior et est licencié au club de patinage de Courchevel et le fait que Nicolas Mayer, sauteur à ski, ait été nommé

période 2015-2017.

Une convention sera signée avec le conseil général pour des travaux d'aménagement d'un chemin piétonnier entre le hameau de Montgela et Courchevel village. Il sera équipé d'un éclairage spécifique.

À la fin de la réunion, le maire a informé des démarches entreprises par le conseil concernant la démolition de la pyramide. Il a confirmé que cet "édifice" serait bien déconstruit. La municipalité